

**Bureau du vérificateur général du Canada
Rapport financier trimestriel pour
le trimestre terminé le 30 juin 2014**



Bureau du vérificateur général du Canada

Pour obtenir de l'information, veuillez communiquer avec la :

Direction des communications
Bureau du vérificateur général du Canada
240, rue Sparks
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0G6

Téléphone : 613-995-3708 ou 1-888-761-5953 (sans frais)
Télécopieur : 613-957-0474
Numéro pour les malentendants (ATS seulement) : 1-613-954-8042
Courriel : communications@oag-bvg.gc.ca
Site Web : www.oag-bvg.gc.ca

ISSN 1927-1980

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses. Le rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit ni d'un examen externe.

Le Bureau du vérificateur général du Canada a une seule activité de programme : l'audit législatif. Il réalise des études et des audits indépendants qui fournissent information, avis et assurance au Parlement, au gouvernement et à la population canadienne.

Mandat

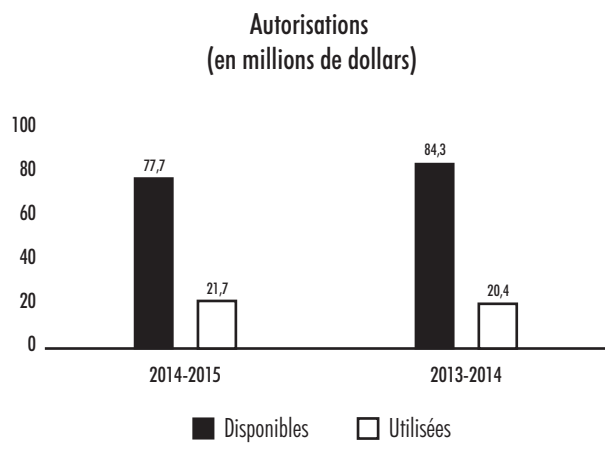
Le vérificateur général du Canada est un haut fonctionnaire du Parlement. Il est indépendant du gouvernement et présente ses rapports directement au Parlement. Ses fonctions sont établies par la *Loi sur le vérificateur général*, la *Loi sur la gestion des finances publiques*, d'autres lois et des décrets en conseil. Elles consistent à réaliser des audits législatifs et, dans certains cas, à surveiller les ministères et les organismes fédéraux, les sociétés d'État, les gouvernements territoriaux et d'autres entités.

Mode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport présente les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et utilisées par le Bureau, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses pour l'exercice 2014-2015. Ce rapport trimestriel présente de l'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser. Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont encore établies en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Les autorisations disponibles ont diminué à la suite de la mise en œuvre de notre proposition découlant de l'Examen stratégique et fonctionnel. Les autorisations utilisées ont augmenté en raison d'un paiement de transition unique de 2,1 millions de dollars effectué à la suite du passage du régime de paye à l'avance au régime de paye en arrérages du travail effectué.



Risques et incertitudes

Aucun risque significatif, ni incertitude n'est à signaler.

Mise en œuvre du budget 2012

Le Bureau a réalisé les économies prévues grâce à des mesures d'efficience qui permettent d'harmoniser ses ressources à son mandat, rationalisant ainsi sa façon de fonctionner.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

- Une nouvelle commissionaire à l'environnement et au développement durable a été nommée le 5 février. Elle est entrée en fonction le 24 mars 2014.
- Un nouveau dirigeant principal des finances a été nommé. Il est entré en fonction le 1^{er} avril 2014.

Approuvé par :

Le vérificateur général du Canada,

Le vérificateur général adjoint
et dirigeant principal des finances,

Michael Ferguson, CPA, CA
FCA (Nouveau-Brunswick)

Sylvain Ricard, CPA, CA

Ottawa, Canada
Le 22 août 2014

État des autorisations (non audité)

	Exercice 2014-2015			Exercice 2013-2014		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2014	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice terminé le 31 mars 2014*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2013	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Crédit 20 – Dépenses de fonctionnement	70 458	19 614	19 614	76 611	17 907	17 907
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	(2 510)	(411)	(411)	(2 510)	(66)	(66)
Crédit net 20 – Dépenses nettes de fonctionnement	67 948	19 203	19 203	74 101	17 841	17 841
Autorisations législatives budgétaires	9 794	2 449	2 449	10 233	2 558	2 558
Autorisations budgétaires totales	77 742	21 652	21 652	84 334	20 399	20 399
Autorisations non-budgétaires	-	-	-	-	-	-
Autorisations totales	77 742	21 652	21 652	84 334	20 399	21 399

* Comprend seulement les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et celles accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)

	Exercice 2014-2015			Exercice 2013-2014		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2014	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2014	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2013	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
(en milliers de dollars)						
Dépenses :						
Personnel	69 151	16 739	16 739	69 043	17 430	17 430
Transports et communications	3 444	980	980	5 662	864	864
Information	498	79	79	770	94	94
Services professionnels et spéciaux	4 802	1 330	1 330	7 853	1 109	1 109
Location	1 092	740	740	1 671	772	772
Services de réparation et d'entretien	211	19	19	415	28	28
Services publics, fournitures et approvisionnements	354	42	42	617	53	53
Acquisition de matériel et d'outillage	700	29	29	812	112	112
Autres subventions et paiements*	–	2 105	2 105	1	3	3
Dépenses budgétaires brutes totales	80 252	22 063	22 063	86 844	20 465	20 465
Moins les recettes affectées aux dépenses :						
Sommes recouvrées						
Des membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL)	(660)	(93)	(93)	(660)	(66)	(66)
De l'Organisation internationale du travail	(1 850)	(318)	(318)	(1 850)	–	–
Dépenses budgétaires nettes totales	77 742	21 652	21 652	84 334	20 399	20 399

* Inclus le paiement de transition unique de 2,1 millions de dollars effectué à la suite du passage du régime de paye à niveau à l'avance au régime de paye en arriérés du travail effectué.